

Pour diffusion immédiate

Menace de grève des cols blancs

LES SERVICES DE LA VILLE DE LÉVIS POURRAIENT ÊTRE AFFECTÉS

Lévis, le 31 octobre 2014. – Bien que les services essentiels, en vertu de la loi, soient assurés, la Ville de Lévis tient à informer la population que de nombreux services municipaux pourraient être affectés le lundi 3 novembre prochain en raison de la menace de grève de l'ensemble des membres du personnel cols blancs. De nombreux bureaux municipaux pourraient être fermés toute la journée.

Dans la mesure du possible, la Ville invite donc la population à attendre au mardi 4 novembre pour se prévaloir des services municipaux. D'ailleurs, comme la perception des taxes en personne est prévue le lundi 3 novembre au 795, boulevard Alphonse-Desjardins et au 2175, chemin du Fleuve, le service en question sera suspendu pour la journée de grève. Il sera donc possible d'effectuer son paiement de taxes le lendemain, soit le mardi 4 novembre, sans pénalité.

Dans le cas d'une grève, les services suivants seraient suspendus jusqu'au mardi 4 novembre :

- Cours de natation et bains offerts par la Ville de Lévis à la piscine Pierre-Létourneau et à l'Aquaréna Léo-Paul-Bédard
- Lignes téléphoniques d'information (ex. : Info-collecte, Info-développement, etc.)
- Destruction des documents confidentiels
- Services offerts par l'équipe de la prévention incendie, notamment l'émission des permis de brûlage
- Services d'urbanisme de proximité offerts dans les trois bureaux d'arrondissement : information, réception et traitement des plaintes et délivrance de permis
- Administration des programmes d'aide financière
- Audiences à la Cour municipale
- Demandes de remise à une séance de la Cour
- Service des réclamations
- Service de l'accès à l'information
- Paiement des constats d'infraction, entente de paiement et levée des sanctions pour amendes impayées
- Services aux fournisseurs aux comptes payables
- Perception de taxes en personne au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, secteur Lévis, et au 2175, chemin du Fleuve, secteur Saint-Romuald (sans pénalité jusqu'au 4 novembre 2014)
- Information touristique (ligne téléphonique et site Internet)
- Suivis administratifs de première ligne avec les intervenants externes (ex : notaires, promoteurs, arpenteurs géomètres, etc.)

Services essentiels maintenus

Malgré ce débrayage d'une durée de 24 heures, les services essentiels suivants seraient toutefois maintenus afin de garantir la sécurité des Lévisiennes et Lévisiens : le centre d'appels 9-1-1, le service informatique et disponibilité d'un technicien en scène de crime aux incendies.

Séance du conseil de la Ville

La séance ordinaire du conseil de la Ville du lundi 3 novembre se tiendra selon l'horaire habituel, qu'il y ait une grève ou non. Les citoyennes et citoyens qui souhaiteraient y assister pourront accéder à la salle du conseil de l'hôtel de ville de façon sécuritaire.

Un communiqué de presse faisant état du maintien ou de l'interruption des services municipaux sera publié lundi matin.

- 30 -

Source : Direction des communications
418 835-8292

